



Journal municipal de la Ville de Lévis Volume VII – Numéro II – Mars – Avril 2008



www.ville.levis.qc.ca

DÉFI J'ÉCO-AGIS 2007

La POPULATION obtient une note exemplaire



Les performances relatives au bilan 2007 du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR), présentées en février dernier, confirment le bien-fondé des décisions prises par le conseil de la Ville en matière de recyclage. Tous les membres du conseil ainsi que les intervenantes et intervenants impliqués dans la mise en œuvre du PGMR affichent avec fierté des résultats concluants et reconnaissent que ceux-ci sont dus à la grande conscientisation des Lévisiennes et Lévisiens afin que le plus grand nombre de matières soient mises en valeur ou récupérées.

LES CHUTES-DE-LA-CHAUDIÈRE-OUEST Un équipement aquatique

La Ville de Lévis projette de construire un équipement aquatique dans l'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Ouest afin de rendre facilement accessible ce genre d'équipement sur l'ensemble de son territoire. De tels équipements sont déjà présents dans les arrondissements de Desjardins et des Chutes-de-la-Chaudière-Est. Le projet, évalué à 20,5 millions de dollars, s'inscrit dans la Politique de l'activité physique, du sport et du plein air, dont l'un des objectifs est de promouvoir l'adoption de saines habitudes de vie chez les familles lévisiennes.

Équipés de leurs bacs roulants, sensibilisés et bien informés, les citoyennes et citoyens ont atteint 103 % de l'objectif de récupération des matières résiduelles domestiques pour l'année 2007, soit 12 831 tonnes sur un objectif de 12 464 tonnes. Conformément aux orientations définies dans

la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008, la Ville de Lévis et la municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon visent à mettre en valeur 60 % de leurs matières résiduelles, d'ici 2008. Les autorités municipales sont confiantes d'atteindre cet objectif en cours d'année puisque seulement 1 000 tonnes supplémentaires doivent s'y ajouter.

La meilleure performance de 2007 s'inscrit au niveau de la récupération des textiles dont l'objectif a été largement dépassé, soit 134 %, avec 6 000 tonnes de tissus amassés dans la communauté, puis remis en circulation ou recyclés. À elle seule, la Ressourcerie de Lévis a contribué pour plus de la moitié à la récupération de ces textiles; les services d'entraide ont également participé à cette collecte. En ce qui a trait aux résidus domestiques dangereux, notamment les piles et les ordinateurs, les quantités récupérées correspondent à 98 % de l'objectif. Enfin, plus de 7 000 tonnes de résidus verts et plus de 965 tonnes de déchets encombrants ont été collectées.

En 2008, l'implantation d'une collecte des résidus alimentaires, une série de mesures auprès des industries, commerces et institutions, la mise en place de structures accommodantes pour la récupération telles que l'écocentre, la poursuite du programme éducatif auprès des jeunes ainsi que le maintien des efforts de sensibilisation et d'information en regard de la mise en valeur de l'ensemble des matières recyclables permettront à Lévis et à Saint-Lambert-de-Lauzon d'atteindre les objectifs du PGMR.

La Ville de Lévis qui compte une communauté de plus de 132 000 personnes doit refuser chaque année entre 800 et 1000 inscriptions aux activités aquatiques et les périodes de baignade libre sont souvent remplies à pleine capacité. Ce nouvel équipement aquatique dans l'ouest de la ville faciliterait le développement de nouveaux programmes et permettrait de mieux desservir les clientèles variées : personnes âgées, personnes à mobilité réduite, adultes, enfants en bas âge, familles et athlètes de haut niveau.

Afin de mettre sur pied ce projet d'envergure, le conseil de la Ville a adopté une résolution pour demander une aide financière à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Mme Michèle Courchesne, dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives du gouvernement du Québec.



M. Guy Dumoulin, président de la commission consultative de l'environnement, de l'eau et de la qualité de vie, M. François Barret, maire de Saint-Lambert-de-Lauzon, Mme Danielle Roy Marinelli, mairesse de Lévis, M. Christian Paré, coordonnateur du PGMR.



Programme des loisirs
Cahier spécial

Sommaire

Conseil municipal.....	2
Nouvelles municipales.....	3
Gens de Lévis.....	6
CAHIER SPÉCIAL	
Programme des loisirs printemps 2008	
Mieux connaître Lévis.....	7
Activités et événements.....	8
Nos bibliothèques.....	9
Aide-mémoire.....	10
Offres d'emploi.....	11
Services municipaux.....	12

Les membres du conseil et leurs fonctions

Danielle Roy Marinelli
Mairesse
Présidente du comité exécutif

Philippe Laberge
Conseiller municipal, district 1
Président de l'arrondissement
des Chutes-de-la-Chaudière-Ouest

Dominique Maranda
Conseillère municipale, district 2

Anne Ladouceur
Conseillère municipale, district 3
Vice-présidente du comité exécutif
Mairesse suppléante

Isabelle Demers
Conseillère municipale, district 4

Alain Lemaire
Conseiller municipal, district 5

Nicole Larouche
Conseillère municipale, district 6

Guy Dumoulin
Conseiller municipal, district 7
Membre du comité exécutif

Jean-Pierre Bazinet
Conseiller municipal, district 8
Président de l'arrondissement
des Chutes-de-la-Chaudière-Est

Jean-Luc Daigle
Conseiller municipal, district 9
Membre du comité exécutif

Simon Théberge
Conseiller municipal, district 10
Membre du comité exécutif

Jean Girard
Conseiller municipal, district 11

André Hamel
Conseiller municipal, district 12

Robert Maranda
Conseiller municipal, district 13
Président de l'arrondissement de Desjardins

Jean-Claude Bouchard
Conseiller municipal, district 14
Membre du comité exécutif

Ann Jeffrey
Conseillère municipale, district 15

Pour joindre vos conseillères
et conseillers :

839-2002

Administration municipale

Heures d'ouverture

Les bureaux de l'administration municipale sont ouverts du
lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.
Le Service à la clientèle opère en continu de 7 h 30 à
17 h 30 tous les jours ouvrables de la semaine.

Le conseil en bref

Veillez noter que les procès-verbaux adoptés par le conseil sont disponibles dans le site Internet de la Ville au www.ville.levis.qc.ca

Séance ordinaire du 21 janvier 2008

- Aide financière de 5 000 \$ à La corporation des habitations pour aînés de Breakeyville
- Rapport du vérificateur général relatif aux dépenses autorisées
- Approbation du budget 2008 de l'Office municipal d'habitation de Lévis
- Demande au ministère des Transports du Québec concernant la vitesse de la circulation sur le boulevard de la Rive-Sud (secteur Lévis)
- Contrat de service à intervenir avec le Groupe de ressources techniques habitation Lévy inc. concernant la gestion financière et administrative du centre de plein air de Lévis
- Proclamation de la Semaine de l'action bénévole (du 27 avril au 3 mai 2008)
- Désignation d'un représentant de la Ville au comité aviseur pour la réalisation d'une étude sur les impacts psychosociaux associés au projet d'implantation d'un terminal méthanier (Pierre Boulay, directeur adjoint de la Direction de l'environnement et des infrastructures)
- Adoption du Règlement sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier de 2008
- Adoption du Règlement exigeant une compensation mensuelle pour l'exercice financier de 2008 pour l'usage d'un terrain municipal situé dans le secteur Lévis sur lequel est placée une maison mobile
- Félicitations à Marie-France Larouche et à son équipe (finale provinciale du Championnat de curling féminin)
- Condoléances à la suite du décès de Robert Jacques et à la suite du décès de Gérard Robitaille (président du Patro de Lévis)

Séance spéciale du 28 janvier 2008

- Subvention à des organismes de la communauté



- Contrats relatifs au Centre de congrès et d'expositions ainsi qu'à l'hôtel et à l'édifice à bureaux intégrés à celui-ci

Séance ordinaire du 4 février 2008

- Proclamation du mois de février 2008 « Février, mois du cœur »
- Demandes concernant un programme gouvernemental de financement des équipements et technologies de traitement des résidus organiques et des résidus ultimes
- Dépôt de la candidature de la Ville pour accueillir le colloque Les Arts et la Ville en 2009
- Appui au comité sur l'équité du financement des organismes communautaires de Chaudière-Appalaches
- Subvention à la Maison natale de Louis Fréchette (200 000 \$ pour l'acquisition de cette maison)
- Appui à la Fédération québécoise des municipalités concernant le concept de forêt de proximité
- Dépôt du plan d'action 2008 de Revitalisation village Saint-Nicolas et subvention (72 043 \$)
- Dépôt du plan d'action 2008 de Rues principales Saint-Romuald et subvention (75 000 \$)
- Dépôt du plan d'action 2008 de la Corporation de développement du Vieux-Lévis et subvention (75 000 \$)
- Adoption du Règlement modifiant le Règlement RV-2004-01-82 sur la création d'une réserve financière pour les opérations de déneigement
- Adoption du Règlement modifiant le Règlement RV-2003-00-69 concernant la création d'une réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique

Le conseil municipal et les conseils d'arrondissement

Séances du conseil municipal

Les séances ordinaires du conseil municipal de la Ville de Lévis ont lieu à 19 h 30 les premiers et troisièmes lundis de chaque mois, à l'exception des séances de janvier et d'août qui ont lieu le troisième lundi du mois et de la séance de juillet qui a lieu le premier lundi du mois. Si le jour fixé pour une séance ordinaire est un jour férié, la séance est tenue le jour suivant.

Le conseil de la Ville de Lévis siège dans la salle du conseil à l'hôtel de ville de Lévis, situé au 2175, chemin du Fleuve (ancien hôtel de ville de Saint-Romuald).

Deux périodes de questions sont prévues lors de chaque séance : la première a lieu après l'adoption de l'ordre du jour d'une séance ordinaire ou au début d'une séance spéciale, et la deuxième a lieu après la période d'intervention des membres du conseil.

Séances des conseils d'arrondissement

Les conseils d'arrondissement se réunissent aussi de façon régulière. Ces séances ont lieu aux bureaux de chaque arrondissement à 19 h 30, le quatrième mercredi de chaque mois, sauf en juin et en décembre où les séances ont lieu le troisième mercredi du mois. Il n'y a pas de séance durant le mois de juillet.

Les séances des conseils d'arrondissement ont lieu aux endroits suivants :

- **Arrondissement de Desjardins**
795, boulevard Alphonse-Desjardins
(ancien hôtel de ville de Lévis)
- **Arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Est**
959, rue de l'Hôtel-de-Ville
(ancien hôtel de ville de Saint-Jean-Chrysostome)
- **Arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Ouest**
(jusqu'au 30 juin 2008)
Salle multifonctionnelle de la bibliothèque Albert-Rousseau
711, avenue Albert-Rousseau
Quartier Saint-Étienne-de-Lauzon



LÉVIS'informe fera paraître régulièrement au cours des prochains mois une série d'entrevues réalisées avec les membres du conseil municipal porteurs de différents dossiers au sein des comités, organismes et commissions de la Ville afin de mieux renseigner la population sur le rôle, la mission et les objectifs de chacune de ces instances.

Nous avons rencontré la mairesse, Mme Danielle Roy Marinelli, pour en connaître un peu plus sur sa fonction et sur son travail quotidien.

Être mairesse, un DÉFI QUOTIDIEN



«Le travail de mairesse est exigeant, mais passionnant», dit Mme Roy Marinelli. Porte-parole désignée du milieu municipal sur différentes tribunes locales et régionales, elle veille avec vigilance à ce que les citoyennes et les citoyens soient toujours au cœur des décisions du conseil municipal.

La mairesse préside le comité exécutif et dirige le conseil municipal dans la collégialité. Elle voit également à la mise en place des différents comités et commissions pour que le comité exécutif soit bien au fait des préoccupations du milieu.

Mme Roy Marinelli parle de son travail avec beaucoup d'intérêt et se dit très satisfaite du dynamisme et du dévouement de l'équipe de travail qui l'entoure. Depuis son élection en 2005, elle a redonné du décorum lors des conseils publics et a instauré une façon de travailler dans le respect et surtout dans la collaboration mutuelle.

En plus de toutes ces tâches, nous avons l'impression que la mairesse de Lévis est présente

partout : manifestation culturelle, événement sportif, pelletée de terre, conférence de presse, etc. «Je me sens à l'aise en présence des citoyennes et citoyens, je suis en mesure de les écouter et de comprendre leurs besoins. Les sorties que j'effectue auprès des organismes du milieu me permettent de constater, d'apprécier et d'admirer le travail remarquable des personnes bénévoles. «Je suis impressionnée», nous confie la mairesse.

Tout ce travail suppose une préparation importante des dossiers par des lectures et de nombreuses rencontres de travail. Le travail de mairesse l'accapare à temps plein, mais à travers tout ce tourbillon d'activités, Mme Roy Marinelli mentionne qu'elle se réserve des moments privés en famille, en couple, pour faire de la marche et pour faire le vide. «Cet équilibre me permet de remplir mes fonctions dans le plaisir; c'est essentiel pour moi.»

La Ville de Lévis connaît un essor remarquable dans les secteurs résidentiel, commercial et institutionnel. «Je crois que les citoyennes et citoyens sont fiers et très satisfaits de ce nouvel élan», nous confie la mairesse.

Lévis étant la huitième ville en importance au Québec en ce qui a trait à sa population, de plus en plus elle prend sa place sur l'échiquier régional et provincial. Dans la région Chaudière-Appalaches, la Ville de Lévis est reconnue pour son dynamisme, sa fierté et son climat de bonne entente. «Je perçois que les gens sont fiers de leur ville tout en continuant de vivre dans leur quartier respec-

tif. Ils développent de plus en plus un sentiment d'appartenance à la grande Ville de Lévis. Dans ses prises de décisions, le conseil de Ville s'efforce d'atténuer toute disparité entre les quartiers en traitant tous les Lévisiennes et Lévisiens sur un même pied.», explique la mairesse.

Les citoyens au premier plan

L'importance accordée aux personnes est au premier plan des préoccupations de la mairesse. La Ville de Lévis a instauré un Service à la clientèle qui s'avère la véritable porte d'entrée pour les citoyennes et citoyens. De plus, tous les comités, commissions ou organismes chapeautés par la Ville, incluent des membres issus de la population. Ces différentes structures ont pour mandat de formuler des recommandations au comité exécutif.

«Les premières années de la fusion m'ont permis de comprendre qu'il faut créer des canaux de communication efficaces, des fils conducteurs, sentir le pouls de la population; c'est par la force du travail en équipe que la Ville de Lévis se développe», poursuit la mairesse.

La fonction de mairesse en est une de gestionnaire également. Elle doit s'assurer que les revenus sont perçus et dépensés selon la loi. Mme Roy Marinelli est fière d'avoir mis en place un plan financier établi sur dix ans. Outil de gestion original et efficace, ce plan financier constitue un véritable tableau de bord pour le trésorier de la Ville. «Par exemple, sur le plan du déneigement, il nous permet de planifier les dépenses en se basant sur des données de plusieurs années quant aux quantités de neige reçues. Prévoir à long terme est une façon de gérer somme toute responsable et efficace. C'est le même processus pour les taxes : nous constatons qu'il ne serait pas approprié de réduire les taxes une année et de les augmenter l'année suivante», explique la mairesse. Il faut une cohérence et une vision des finances municipales.

En résumé, le travail de la mairesse ressemble à celui d'un chef d'orchestre : coordonner dans l'harmonie une équipe de travail dans le respect des lois et règlements tout en gérant rigoureusement les deniers publics avec équité.

LA CIRCULATION DANS LE QUARTIER SAINT-RÉDEMPTEUR

La Ville de Lévis étudie différentes options

La Ville de Lévis est à pied d'œuvre, avec le concours du ministère des Transports du Québec (MTQ), afin d'identifier et de mettre en place le plus rapidement possible une solution durable qui favoriserait une meilleure fluidité de la circulation à l'intersection

de la 1^{re} Avenue et de la rue de la Chaudière dans le secteur Saint-Rédempteur.

Au fil des ans, de nombreuses conditions ont favorisé l'apparition graduelle des difficultés de circulation dans ce secteur aux heures de pointe. Dans l'immédiat, la Ville et le MTQ cherchent à améliorer les aménagements de façon à faciliter la circulation à l'entrée nord, en particulier au carrefour de la 1^{re} Avenue et de la rue de la Chaudière.

Les caractéristiques actuelles du réseau sont bien connues. Elles se résument notamment à

l'incontournable voie ferrée du CN et à l'étréitesse du viaduc la franchissant, la confluence de la circulation sur la 1^{re} Avenue, le manque de liens est-ouest sur le territoire de la ville et la géométrie particulière de la route 116 dont la largeur varie d'un tronçon à l'autre. Quant à la 1^{re} Avenue, au sud de la rue de la Chaudière, elle est encore plus étroite et fait partie d'un réseau de circulation relativement ancien.

... suite page 12



CLUB DE GYMNASTIQUE GYMNAMIC

Un centre d'excellence en gymnastique artistique

Le Club de gymnastique Gymnamic de Lévis vient d'être reconnu par la Fédération de gymnastique du Québec comme Centre régional d'excellence en gymnastique artistique. Situé dans la Palestre de gymnastique de l'École secondaire les Etchemins du quartier Charny, ce centre desservira les régions de Chaudière-Appalaches, Québec et l'Est du Québec.

Installé depuis 2006 sur le territoire lévisien, le centre de gymnastique correspond aux orientations poursuivies par la Ville de Lévis par sa Politique de l'activité physique, du sport et du plein air, soit de mettre à la disposition des athlètes de haut niveau, des plateaux en quantité et en qualité suffisantes pour favoriser leur entraînement.

Sur le plan technique, cette installation représente un espace de 10 000 pieds carrés dans lesquels sont

installés, en permanence, des fosses de réception pour l'apprentissage des mouvements, un sol de 42' x 42' ainsi que trois trampolines dont un de dimension olympique.



Quelques athlètes des clubs de gymnastique l'Envol et Gymnamic de Lévis sont accompagnés ici du directeur général du Club Gymnamic, M. Marc-André Delagarde (à l'arrière).



M. Léopold Castonguay, président de la Commission scolaire des Navigateurs, Mme Danielle Roy Marinelli, mairesse de Lévis, Mme Francine La Roche, présidente du Club de gymnastique Gymnamic, M. Claude Aubertin, président de la Fédération de gymnastique du Québec et M. Yves St-Maurice, directeur général de la Commission scolaire des Navigateurs et vice-président du conseil du sport de haut niveau de Québec.

Activité reconnaissance pour les bénévoles lévisiens

Le Centre d'Action bénévole-SERS et la Ville de Lévis préparent présentement une activité visant à reconnaître le travail des bénévoles sur le territoire lévisien. Toutes les informations vous parviendront dans notre prochaine édition.

ÉCOLE SECONDAIRE DE L'AUBIER

Citoyennes et citoyens du monde

Dans le cadre du programme scolaire Citoyens du monde, les élèves de la première année de l'École secondaire de l'Aubier du quartier Saint-Romuald, accompagnés de leurs amis de la région de Vancouver, ont rencontré la mairesse suppléante de Lévis, Mme Anne Ladouceur. Cette dernière a bien voulu répondre aux questions des jeunes portant essentiellement sur la politique et l'économie locale.

Citoyennes et citoyens du monde, nos sincères félicitations!



CONCOURS JEUNE RELÈVE ARTISTIQUE

Concours en arts visuels pour les jeunes de 12 à 18 ans

Nouvelle formule

13 gagnantes et gagnants sélectionnés

Date limite : le 28 mars 2008

Pour sa 11^e édition, le CONCOURS JEUNE RELÈVE ARTISTIQUE en arts visuels fait peau neuve. En effet, ce concours s'adressant aux jeunes de 12 à 18 ans mettra en lumière le talent de 13 gagnantes et gagnants sélectionnés.

Les jeunes qui désirent participer doivent :

- présenter un dossier de candidature
- et remplir l'une ou l'autre des conditions suivantes :
 - fréquenter une école de la Commission scolaire des Navigateurs ou
 - une institution privée de Lévis ou
 - une école ou un atelier d'artistes situé à Lévis
 - ou résider à Lévis

Prix

En plus d'exposer sous le chapiteau de la Jeune relève dans le cadre de l'événement annuel Village en Arts, les gagnantes et gagnants y seront présentés lors d'une cérémonie officielle. À cette occasion, des certificats d'excellence et des prix leur seront remis. Village en Arts se tiendra dans le quartier historique de Saint-Nicolas, les 4, 5 et 6 juillet 2008.

Modalités d'inscription

Pour participer et connaître les modalités d'inscription à ce concours, veuillez consulter le dépliant « Concours Jeune relève artistique » au www.villageenarts.com. Ce dépliant est également disponible dans les bibliothèques municipales et dans les principaux lieux d'activités de la Ville.

Information

Pour toute information additionnelle, veuillez communiquer avec Marie LeBlanc au 835-4960, poste 4210 ou par courriel à mleblanc@ville.levis.qc.ca.



CONCOURS JEUNE RELÈVE ARTISTIQUE

1. Jessica Bernier, catégorie 14-15 ans
Paysage



2. Catherine Turmel, catégorie 12-13 ans
Les chats



3. Corinne Beaudoin, catégorie 16-18 ans
Aux pommes





FLOTTE DE VÉHICULES MUNICIPAUX

Virage écologique

Bien conscients des nouvelles réalités mondiales concernant les gaz à effet de serre et le réchauffement de la planète, les membres du conseil de la Ville entendent contribuer à la protection de l'environnement. Les objectifs environnementaux poursuivis se traduisent par des gestes concrets dans l'administration de la Ville. Forte de l'expérience positive en économie d'énergie réalisée dans les bâtiments municipaux par la mise en place de son programme d'économie énergétique, la Ville de Lévis désire agir avec l'intention de respecter l'environnement en ce qui a trait également à l'acquisition de nouveaux véhicules.

Lors du renouvellement de la flotte de véhicules qui représente quelque 430 véhicules et plus de 1,9 million \$ en coût de carburant, les choix se portent désormais vers une mécanique plus évoluée et performante, pour obtenir une diminution de la consommation d'énergie et, par le fait même, des économies en carburant. À titre d'exemple, en 2007, onze automobiles intermédiaires équipées de moteurs V6 ont été remplacées par des sous-compactes et des compactes, toutes équipées avec un moteur 4 cylindres. Aussi, les économies en carburant pour les nouveaux camions lourds atteignent 20 % en 2007.

La Ville a procédé, au cours de l'année 2007, à l'achat de véhicules et de machinerie afin de répondre aux besoins des services municipaux pour une somme totalisant 5 millions de dollars. Plus spécifiquement, un investissement de 3,5 millions \$ a permis le remplacement de véhicules ayant dépassé leur vie utile; tandis qu'un montant de 1,5 million \$ a été affecté à l'acquisition de nouvelles machines pour le déneigement de deux secteurs étant auparavant à contrat et repris à la charge de la Ville.

Nouveaux critères sélectifs

Chaque remplacement de véhicule donne lieu à une analyse approfondie par le Service des équipements motorisés, en collabo-



ration avec les services utilisateurs, afin de trouver le véhicule le plus approprié et le plus éco-énergétique qui soit. Cette analyse considère les besoins des utilisateurs, le choix du moteur selon la consommation de carburant, les distances à parcourir, les charges à transporter ou à remorquer, les coûts nets d'un véhicule pour toute sa vie durant, ainsi que le moment idéal, d'un point de vue économique, pour remplacer le véhicule. On procède également à cette même analyse pour l'acquisition de camions lourds où, de plus, la polyvalence des équipements est primordiale pour que ceux-ci puissent être utilisés plus d'une saison.

D'après les études sur la consommation, on peut viser jusqu'à 20 % d'économie en carburant en sensibilisant les conductrices et conducteurs, car ce sont la vitesse, les accélérations, le freinage brusque et les périodes de ralenti qui peuvent faire une différence. Des mesures préventives sont suggérées telles que l'optimisation des trajets, l'allègement des charges permanentes



dans les camions de service ainsi que la diminution du temps pendant lequel les moteurs des véhicules tournent inutilement.

DÉVERSEMENT PÉTROLIER

La Ville surveille les opérations de nettoyage et de réhabilitation

La Ville de Lévis a joué un rôle de premier plan à la suite du déversement pétrolier de la Raffinerie Jean-Gaulin de Lévis (Ultramar) qui a eu lieu le 26 janvier 2008 et tient à rassurer tous les Lévisiennes et Lévisiens. En effet, la Ville a déployé quotidiennement sur les lieux toutes les ressources nécessaires, notamment un coordonnateur à l'environnement, de même que des représentants du Service du génie ainsi qu'un représentant du Service de la sécurité incendie, afin d'assurer la pleine sécurité de ses résidentes et résidents.

Lors du déversement, tous les travaux entrepris par Ultramar en vue de récupérer le mazout lourd ont été effectués sous la surveillance de la Ville de Lévis, de même que de la Sécurité civile, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, d'Environnement

Canada, d'Agriculture et Agroalimentaire Canada ainsi que de la Direction de la santé publique, présente les premiers jours mais disponible par la suite pour consultation. Des représentants de chacune de ces instances se sont réunis quotidiennement les deux premières semaines et ensuite aux deux jours, pour étudier les plans d'action proposés par Ultramar afin que les travaux effectués soient conformes aux lois, normes et règlements en vigueur.

Les interventions

Les premières interventions effectuées devaient assurer le colmatage de la fissure au niveau de la conduite reliant le réservoir de la raffinerie au quai d'Ultramar du quartier Lévis. Un dispositif de contournement a été mis en place pour procéder à la récupération du produit qui se trouvait dans la conduite, au niveau du parc Jalbert. Une digue et des estacades ont été aussi installées à l'embouchure du ruisseau, permettant de séparer l'eau et le mazout et évitant ainsi la contamination du fleuve. Les pompiers ont procédé à des visites des résidentes et résidents du secteur afin de les informer du déroulement des travaux en cours. Quelques personnes

ont choisi d'être relocalisées pour la durée des travaux, aux frais de l'entreprise.

Les travaux se sont ensuite concentrés sur l'élimination du mazout déversé dans la portion du ruisseau sur le terrain de la ferme expérimentale Thomas-Chapais. En ce moment, c'est près de la totalité du mazout qui a été récupéré; le nettoyage complet devrait se terminer au printemps, après la fonte des neiges. L'eau ne pouvant toujours pas être rejetée au fleuve, le pompage continue et l'eau sera transportée à la raffinerie pour y être traitée.

Reste ensuite les travaux de réhabilitation qui doivent aussi être soumis aux diverses autorités avant d'être entamés. En effet, Ultramar se voit dans l'obligation de remettre les lieux dans leur état initial. Pour ce faire, le ruisseau ayant été dénudé de tout obstacle (pierres, branches et feuilles) assurant un débit régulier, devra reprendre son cours normal. Des travaux d'enrochement du ruisseau, entre la rue Papi-neau et le haut de la falaise sont déjà entrepris afin d'assurer une stabilisation des parois et de recréer un écoulement naturel de l'eau.



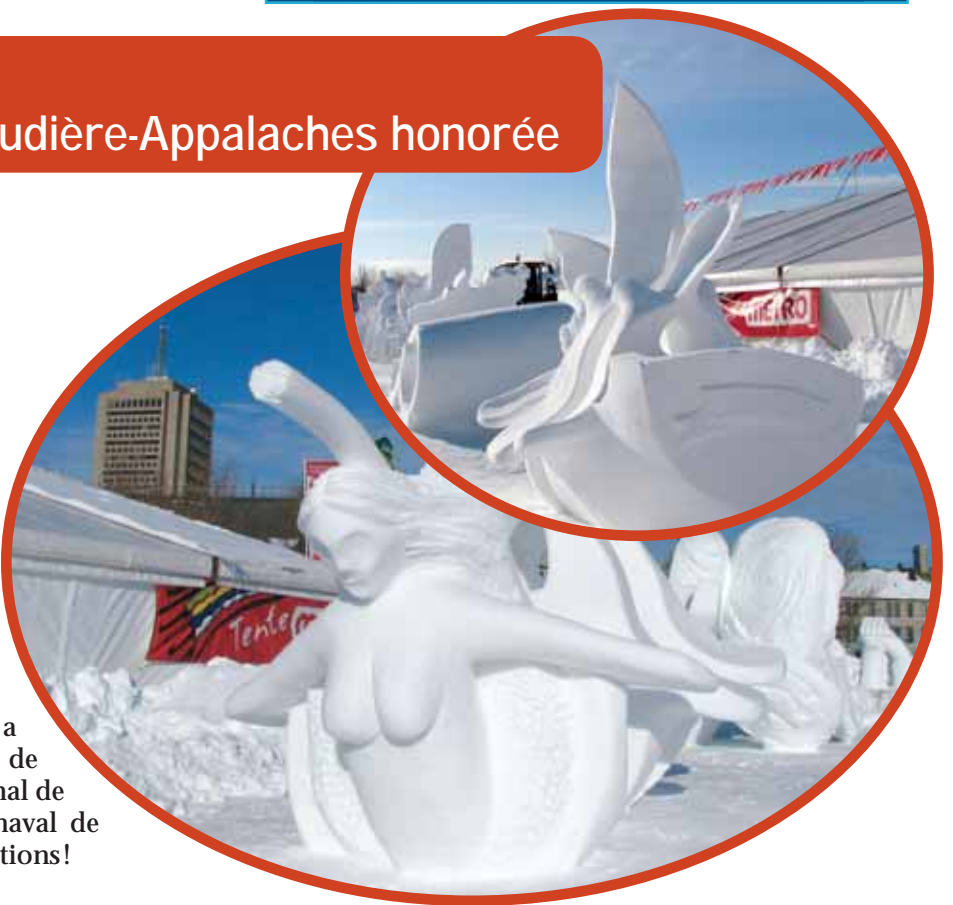
SCULPTURE SUR NEIGE

L'équipe de Chaudière-Appalaches honorée



L'équipe formée de Keri John, Michel Rousseau et Claudia Côté (capitaine) représentera le Québec au volet international du concours l'an prochain.

L'équipe de Chaudière-Appalaches, commanditée par la Ville de Lévis, a remporté la mention d'excellence de la Capitale-Nationale ainsi que la mention des artistes, au volet québécois. C'est leur œuvre intitulée *Baleines à bord* qui a remporté ces honneurs lors de la 36^e édition de l'International de sculpture sur neige du Carnaval de Québec. Nos sincères félicitations!



Campagne Centraide 2007

MERCI DE NOUS AIDER À FAIRE PLUS ENCORE

Une vague de générosité hors du commun a déferlé sur l'organisation municipale de Lévis. Elle est le résultat du travail de plusieurs bénévoles, membres du personnel, qui ont mis la main à la pâte pour recueillir un montant de 12 306 \$ auquel vient s'ajouter le don corporatif de la Ville de 7 000 \$, pour un don total de 19 306 \$.

Toute l'équipe de souscription de la Ville de Lévis tient à remercier sincèrement le conseil municipal et le personnel de la Ville de sa grande générosité envers les personnes les plus démunies de notre milieu. L'objectif de 12 000 \$, bien qu'assez ambitieux, était dicté par les besoins toujours plus criants de ceux et celles que la société a moins choyés. Merci d'avoir répondu à l'appel de Centraide.



De gauche à droite : Mme Dominique Maranda, conseillère municipale, Mme Odette Thibault, directrice de la campagne Centraide 2007 auprès du personnel municipal, M. Jean Dubé, directeur général, Mme Louise Saindon, adjointe à la Direction générale et Mme Danielle Roy Marinelli, mairesse.

Sauvetage in extremis



« Vous êtes des personnes remarquables, toutes nos félicitations! », a dit la mairesse de Lévis, Mme Danielle Roy Marinelli, en s'adressant à Francis (à gauche) et à Cédric.

Le 3 mars dernier, la mairesse de Lévis, Mme Danielle Roy Marinelli, a remis à deux jeunes Lévisiens, MM. Francis Duval et Cédric Paradis-Beaudoin, un certificat de mention d'honneur. Décerné par la Gouverneure générale du Canada, ce certificat reconnaît leur geste admirable et désintéressé lors du sauvetage in extremis d'un ami sur leur lieu de travail. « Votre sang-froid et votre rapidité d'action sont remarquables; vous avez sauvé un ami d'une mort certaine, nous sommes vraiment fiers de vous », a déclaré Mme Roy Marinelli.

On se rappellera que le 3 février 2007, MM. Francis Duval, quartier Saint-Étienne-de-Lauzon, et Cédric Paradis-Beaudoin, quartier Saint-Jean-Chrysostome, travaillaient à l'usine Olymel à Saint-Henri-de-Lévis en compagnie d'un ami, Mathieu Bruneau-Pelletier, quartier Saint-Étienne-de-Lauzon. Ce dernier

et Francis étaient sur des passerelles élévatrices lorsque Mathieu a accroché une manivelle et sa passerelle s'est mise à monter. Dans l'impossibilité d'arrêter la passerelle, Francis a sauté en bas de la sienne et a réussi à faire descendre celle de son ami. Mais, Mathieu est tombé en bas de sa passerelle et c'est Cédric qui a réussi à l'attraper au vol. Après les premières manoeuvres de sécurité, le centre hospitalier où Mathieu a été conduit lui a confirmé qu'il ne souffrait d'aucune blessure majeure. Le jeune homme ayant été sauvé par ses amis Francis et Cédric, la Gouverneure générale du Canada, la très honorable Michaëlle Jean, leur a décerné respectivement un certificat de mention d'honneur en raison de ce geste admirable et désintéressé en faveur d'un ami.

Félicitations à vous deux!

PARTICIPATION DE LA VILLE DE LÉVIS Réaménagement de la bouquinerie Écolivres

La Ville de Lévis a participé financièrement, pour un montant de 7 800 \$, au réaménagement et au développement de la bouquinerie Écolivres qui est un organisme de récupération, de recyclage et de mise en marché de livres, de revues et de disques. Le coût total de l'investissement requis à ces opérations totalise 47 000 \$.

D'autres organismes lévisiens ont également prêté main-forte au réaménagement de la

bouquinerie qui facilitera ainsi la gestion de l'inventaire et améliorera sa mise en marché : la Société de développement économique de Lévis (CLD), pour un montant de 15 000 \$ ainsi que la Corporation d'aide financière aux organismes de Lévis (CAFOL), pour un investissement de 3 000 \$.

L'expansion d'Écolivres devenait pressante puisque l'entreprise a enregistré une augmentation de ses ventes de plus de 30 % ces trois dernières années. La demande de livres connaît une hausse importante puisqu'il s'agit d'un accès à la culture à prix avantageux. L'entreprise d'économie sociale joue un rôle important au sein de la

population en incitant la récupération de livres, de disques et de revues.





De fer et de vapeur, la présence ferroviaire à Lévis (Troisième partie)

Il est étonnant de constater le rôle joué par l'arrivée du chemin de fer qui est à l'origine de nombreux changements, et cela, à la grandeur du territoire lévisien. Le développement ferroviaire a non seulement eu des retombées sur l'économie et l'apparition de nouvelles industries, mais a également entraîné des bouleversements profonds traçant le cours de l'histoire.

La présence de gares à la croisée des chemins, de points de ravitaillement pour les locomotives ainsi que les activités générées par l'entretien des

réseaux et des équipements sont à l'origine de l'apparition de nouveaux villages. La naissance des agglomérations de Saint-David, Saint-Rédempteur, Charny et Saint-Nicolas Sud (qui deviendra plus tard Bernières) est étroitement liée au chemin de fer. Les divers emplois du domaine ferroviaire ont également stimulé le développement domiciliaire dans les anciennes paroisses agricoles, telles que Saint-Jean-Chrysostome et Saint-Nicolas. Le long de la rivière Chaudière, le chemin de fer de la *Chaudière Valley Railway* convoie quotidiennement le bois préparé dans les moulins Breakey vers les dalles à l'embouchure de la rivière : apparaissent Breakeyville et Chaudière-Bassin. À Saint-Étienne, le chemin de fer privé de la *Brown Corporation* permet de convoier le bois des moulins de la rivière Beaurivage vers l'embranchement du Grand-Tronc. C'est d'ailleurs dans ces moulins qu'étaient fabriqués les dormants pour les voies ferrées d'une grande partie du réseau du Grand-Tronc.

Pendant que de nouvelles communautés naissent, d'autres disparaissent. Au XIX^e siècle, la bordure fluviale comprise entre le secteur de la Traverse et l'anse aux Sauvages sert de campement estival pour diverses nations amérindiennes. Ces rassemblements ont pour but la remise des présents du roi, c'est-à-dire des cérémonies auxquelles le gouvernement remet des présents pour s'assurer la fidélité des diverses

nations. La construction d'une nouvelle branche du réseau de l'Intercolonial, en 1882, met fin à ces rassemblements, concluant ainsi près de dix millénaires de présence amérindienne à Lévis. Celui-ci divise également le chantier maritime Davie de Lévis en deux sections distinctes. À l'aide de la compensation gouvernementale dû à ces désagréments, Georges Taylor Davie achète un autre terrain, situé à Lauzon, en bordure de la nouvelle cale sèche, alors en cons-

truction. C'est donc dire que le chemin de fer est à l'origine de la fondation du plus important chantier maritime du pays.

Les réseaux en partance pour les États-Unis représentent un danger pour les autorités canadiennes, notamment lors de la Guerre de cession (1861-1865) où le risque d'invasion de la colonie par le chemin de fer est élevé. Afin de protéger Québec de toute attaque venant par le

sud, une série de trois forts est érigée à Lévis, à partir de 1869. Des bataillons de la milice sont également mis sur pied pour protéger le territoire contre toute agression. Ainsi, la présence militaire à Lévis doit également être mise en lien avec le développement ferroviaire.

Enfin, soulignons un terrible événement ferroviaire qui a contribué à la croissance de l'une de nos plus importantes institutions. Dans la nuit du 9 juillet 1895, deux convois du Grand-Tronc entrent en collision à la station de Craig's Road à Saint-Étienne : on compte quatorze morts et trente-quatre blessés. Comme il n'y a pas assez d'espace pour soigner toutes les victimes dans la maison de Lévis qui sert d'hôpital, cet accident a engendré la construction d'un nouveau bâtiment, assurant ainsi la notoriété de l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Pour en savoir davantage, consultez *Le grand Lévis ferroviaire* publié par le groupe TRAQ.

L'EXPRESS MARITIME



L'Express Maritime quittant Lévis dans les années 1940. Aujourd'hui, ce même endroit est occupé par le Parcours des Anses.
Source : BANQ, Fonds ministère de la Culture et des Communications

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE

Le bénévolat et la santé sont indissociables

Le bénévolat est un engagement qui touche pratiquement tous les champs d'activités de la vie quotidienne dont celui du domaine de la santé. Les organismes communautaires et les groupes bénévoles y jouent de plus en plus un rôle essentiel. Ils participent notamment aux programmes de prestation de service et de sensibilisation de même qu'à l'élaboration de politiques sur la santé. Sans la participation directe des organisations bénévoles, une bonne partie des programmes et des services actuels ne pourraient être offerts : fondations, banques alimentaires, services de soutien à domicile, etc.

Parmi ces organisations, les centres d'action bénévole jouent un rôle de support, de soutien et de « conscience sociale ». Ils aident les organisations communautaires et bénévoles à atteindre leurs objectifs en leur proposant un soutien

professionnel, des outils, des formations adaptées à leurs besoins ainsi que du support dans le recrutement de bénévoles par le biais de la promotion et de la sensibilisation.

Le bénévolat et la santé sont deux mots indissociables, tant au niveau de l'immense participation des bénévoles à la mise en place et à l'exécution des services qu'au niveau de l'impact que procure l'engagement bénévole sur la santé. Effectivement, des recherches ont démontré que le bénévolat a un effet bénéfique sur la santé, particulièrement chez les aînés.

Vous aimeriez vous engager bénévolement dans une organisation, faire partie de cette belle aventure qu'est l'action bénévole? Communiquez avec le comité d'accueil et d'orientation de votre Centre d'action bénévole au 838-4094.

Les visites d'amitié permettent des rencontres intéressantes et même de développer de nouvelles amitiés.





Calendrier des événements

MARS

22 mars

RÉTRO LIONS

Par le Club Lions de Saint-Étienne Centre Bruno-Verret 20 h 30

Coût : entre 15 \$ et 20 \$
Information : Daniel Bergeron, 831-7732

27 au 30 mars CHAMPIONNATS PROVINCIAUX DE RINGUETTE

Par l'Association de ringuette Chutes-de-la-Chaudière Aréna BSR et Aquaréna
Information : Stéphane Olivier, 831-8547
www.ringuetearcc.ca

27 mars au 20 avril EXPOSITION

Par Olivier Michel Collectif Regart Mardi au dimanche De 12 h à 17 h
Activité gratuite
Information : 837-4099

28 mars

DISCO

Par le Club Optimiste Bernières/Saint-Rédempteur inc. Centre communautaire Le Carrefour Quartier Saint-Rédempteur De 19 h 30 à 22 h

Coût : 3 \$
Information : Lolita Perron ou Alain Savard, 836-8342

29 mars

SPECTACLE DE FIN DE SAISON

Par le Club de patinage artistique de Saint-Romuald/Saint-Jean-Chrysostome Aréna de Saint-Romuald
Information : Nathalie Rioux, 839-3396
www.cpastromualdstjean.org

29 mars

RÉTRO LIONS

Par le Club Lions de Saint-Étienne Centre Bruno-Verret

20 h 30

Coût : entre 15 \$ et 20 \$
Information : Daniel Bergeron, 831-7732

29 et 30 mars SALON DES LOISIRS CRÉATIFS

Maison des Aînés 10, rue Giguère Quartier Lévis De 12 h à 17 h (samedi) et de 10 à 16 h (dimanche)
Activité gratuite
Information : Claire Buteau, 839-6759

30 mars BRUNCH

Par le Groupe Scout de Pintendre École Les Moussaillons De 8 h 30 à 12 h
Coût : famille 20 \$, adulte 8 \$, enfant (2 à 14 ans) 5 \$
Information : Christian Henri, 837-0766

30 mars MARCHÉ AUX PUCES OPTI-JEUNES

Par le Club Optimiste Lévis Saint-Jean Centre civique De 9 h à 13 h
Coût : 20 \$ et 22 \$ pour une table
Information : Chantal Gagné, 821-2373

AVRIL

1^{er} avril

ATELIER SUR LE BUDGET

Par l'ACEF Rive-Sud 33, rue Carrier Quartier Lévis De 19 h à 22 h
Coût : 10 \$
Information : 835-6633, www.acefrsq.com

1^{er} avril

CONFÉRENCE DESSINER AUTREMENT

Par Olivier Michel Collectif Regart De 19 h 30 à 21 h 30
Activité gratuite
Information : 837-4099

2 avril

LES INSECTES : ALLIÉS OU RAVAGEURS

Conférencière : Lili Michaud Par la Société d'horticulture de Lévis

Maison des scouts 51A, rue Déziel Quartier Lévis 19 h 30

Coût : gratuit pour les membres et 5 \$ pour les non membres
Information : Jocelyne, 833-2317

3 et 4 avril LES JOURS DE LA JONQUILLE

Par la Société canadienne du cancer, section Lévis Dans plusieurs commerces de Lévis
Information : Thérèse Nadeau, 833-3312

5 avril

SPECTACLE DE FIN DE SAISON

Par le Club de patinage artistique de Charny Aquaréna
Information : Sylvie Boutin, 835-4960, poste 4311
www.cpacharny.ca

5 avril

VENTE DU CHIFFONNIER

Par le Service d'entraide de Saint-Romuald 289, rue de l'Église Quartier Saint-Romuald De 9 h 30 à 11 h 30
Information : Lison Mailloux, 839-5588

5 avril

CLUB D'ÉCHECS OPTIMISTE

Par le Club Optimiste de Saint-Nicolas Chalet Jean-Dumets De 9 h 30 à 11 h 30
Activité gratuite
Information : Jean Poirier, 831-2557

6 avril

SPECTACLE DE FIN DE SAISON

Par le Club de patinage

artistique des Cygnes

Centre Bruno-Verret Quartier Saint-Étienne
Information : Raynald Chassé, 831-7717

8 avril

SALON DE L'EMPLOI D'ÉTÉ

Par le Carrefour jeunesse-emploi de Desjardins 6150, rue Saint-Georges, bureau 250 Quartier Lévis À compter de 17 h
Activité gratuite
Information : Sébastien Paquet, 833-6008

8 avril

JARDINIÈRE ET BOÎTES À FLEURS

Conférencière : Céline Blais Par la Société d'Horticulture Chaudière-Échemin 1008, rue Saint-Paul Quartier Saint-Jean-Chrysostome
Coût : membres 18 \$ et non membres 20 \$
Information : Jacqueline Guay, 839-7116

8 avril

CABANE À SUCRE

Par le Club du Nouvel Âge de Saint-Nicolas
Coût : membres 18 \$ et non membres 20 \$
Réservation obligatoire : 836-9901

9 avril

JARDINIER PARESSEUX : 25 COMBLES DE LA PARESSE

Conférencier : Larry Hodgson Par la Société d'Horticulture de Saint-Nicolas Hôtel Bernières (salle Saint-Nicolas) 19 h 30
Activité gratuite pour les membres et 6 \$ pour les non membres
Information : Pauline Gingras, 831-6834

9 avril

MADAME PREND CONGÉ

Savonnerie du Quartier Chalet Jean-Dumets
Information : Lise, 836-5415

10 avril

LA BONNE CONDUITE N'A PAS D'ÂGE!

Conférence sur la sécurité routière Aréna de Saint-Romuald 9 h 15
Information et inscription : Claire Buteau, 839-6759

12 et 13 avril

EXPOSITION DE PEINTURE : LES AÎNÉS EN ARTS

Par La Maison des Aînés 10, rue Giguère Quartier Lévis De 13 h 30 à 21 h (samedi) et de 11 h à 16 h (dimanche)
Activité gratuite
Information : 838-4100

12 et 13 avril

SPECTACLE DE FIN DE SAISON

Par le Club de patinage artistique L'élan Aréna BSR Quartier Saint-Nicolas
Information : Josée Demers, 831-8176

16 avril

SOUPER

Par le Cercle de l'Amitié Restaurant l'Académie 2580, boul. Laurier Québec 18 h 30
Information : Denise Roy, 839-5283

18, 19 et 20 avril

EXPOSITION

Par le Cercle de Fermières de Saint-Romuald Hôtel de ville de Lévis De 13 h 30 à 21 h
Activité gratuite
Information : Odette Léger, 839-5273 ou Huguette Lévesque, 839-8706

19 et 20 avril

SPECTACLE DE FIN DE SAISON

Par le Club de patinage artistique de Lévis Aréna de Lévis
Information : Denis Carrier, 833-0702

20 avril

DÎNER SPAGHETTI (activité de financement)

Par le Service d'entraide de Pintendre École Les Moussaillons Quartier Pintendre De 11 h à 14 h
Coût : adulte 10 \$, enfant (6 à 12 ans) 5 \$
Information : Hélène Roberge, 833-6731

25 avril

DISCO

Par le Club Optimiste Bernières/Saint-Rédempteur inc. Centre communautaire Le Carrefour Quartier Saint-Rédempteur De 19 h 30 à 22 h
Coût : 3 \$
Information : Lolita Perron ou Alain Savard, 836-8342

26 avril

EXPOSITION

Par le Comité socioculturel de Charny Carrefour culturel Jean-Gosselin 13 h à 16 h
Activité gratuite
Information : 832-2508

26 et 27 avril

EXPOSITION ARTISANALE

Par le Cercle de Fermières de Charny Centre Paul-Bouillé De 9 h 30 à 16 h 30
Activité gratuite
Information : Sylvie Gagnon, 832-0711

29 avril

DÉJEUNER BÉNÉFICE

Par la Fondation Jonction pour elle Cégep Lévis-Lauzon De 8 h à 13 h

Coût : adultes 10 \$ et enfants (moins de 13 ans) 5 \$

Information : Sylvie Després ou Micheline Berberi, 833-8002

29 et 30 avril

MADAME PREND CONGÉ

Casino de Charlevoix
Information : Lise, 836-5415

30 avril

PARTIE DE CARTES ET JEUX DE SOCIÉTÉ

Par le Service d'entraide de Pintendre Centre des loisirs Quartier Pintendre De 19 h à 22 h
Coût : 2 \$
Information : Hélène Roberge, 833-6731

MAI

3 mai

VENTE DU CHIFFONNIER

Par le Service d'entraide de Saint-Romuald 289, rue de l'Église Quartier Saint-Romuald De 9 h 30 à 11 h 30
Information : Lison Mailloux, 839-5588

3 mai

CLUB D'ÉCHECS OPTIMISTE

Par le Club Optimiste de Saint-Nicolas Chalet Jean-Dumets De 9 h 30 à 11 h 30
Activité gratuite
Information : Jean Poirier, 831-2557



GALERIE D'ART DES DEUX-PONTS

EXPOSITION : *Parfums printaniers*

L'exposition intitulée *Parfums printaniers* par l'Association des artistes de la Rive-Sud, sera présentée du 27 mars au 27 avril 2008, à la Galerie d'Art des Deux-Ponts. Le vernissage aura lieu le jeudi 27 mars de 17 h à 19 h. Le réveil de la nature nous révèle ses riches parfums. Ses odeurs de terre et de végétation renaissante nous rappellent des souvenirs et sont chargées de promesses. Laissons nos sens s'émouvoir, mais surtout humons les odeurs que nos artistes, par leurs œuvres, ont voulu nous remémorer.



Galerie d'Art des Deux-Ponts
220, route du Pont, quartier Saint-Nicolas

Mardi, mercredi et jeudi :
Vendredi :
Samedi et dimanche :
Lundi :

13 h à 21 h
18 h à 21 h
13 h à 17 h
Fermé

Les équipes de Lévis dominant au curling

Pour une grande première, ce sont deux équipes de Lévis qui ont remporté la finale provinciale du Championnat de curling féminin, de même que la finale provinciale du Championnat de curling masculin.

Bravo pour ces belles performances!

L'équipe féminine est composée de : Marie-France Larouche, Nancy Bélanger, Annie Lemay, Joëlle Sabourin et Valérie Grenier, en compagnie de leur entraîneur, Camil Larouche.

Faisant partie de l'équipe masculine : Jean-Michel Ménard, Martin Crête, Éric Sylvain et Jean Gagnon.





BIBLIOTHÈQUES Lévis

Le site WEB maintenant en ligne!

Enfin de la compagnie! Le catalogue des bibliothèques de Lévis se trouvait bien seul dans la page d'accueil de la section **BIBLIOTHÈQUES** du site Internet de la Ville. Souverain, le catalogue continue de s'afficher fièrement en tête de liste de la section **Recherche**, flanquée de sa fleur préférée, la marguerite. Cette section en devenir vous réserve de passionnantes heures de recherche sur vos sujets préférés.

Enfin, vous pouvez rechercher toutes les activités du programme en cours. Les voulez-vous par date ou par bibliothèque? Pourquoi pas par clientèle? Pour ne rien manquer des activités prévues comme des activités qui s'ajoutent inopinément, c'est la section à visiter régulièrement.

Plutôt que de vous présenter la liste des activités des prochaines semaines, nous vous invitons à les découvrir vous-même en naviguant dans la section **Activités** selon la méthode qui vous convient le mieux. Bonnes découvertes!

Pour toute question relative aux règlements et aux différents services offerts par les bibliothèques, on consulte la section **Règlements et service**. Enfin, la dernière section intitulée simplement **Bibliothèques** offre un portrait de famille des onze bibliothèques du réseau.

La foire aux questions (FAQ) que l'on retrouve dans la barre d'outils, contient de nombreuses explications pour faciliter la consultation du catalogue en ligne et l'utilisation des services en ligne comme la réservation, la consultation du dossier ou le renouvellement.

Grâce à un système de gestion dynamique, le site sera mis à jour continuellement. Ainsi, pour accéder aux bonnes informations au bon moment, une seule adresse :

www.ville.levis.qc.ca/bibliotheques



NOS BIBLIOTHÈQUES



AJOUT DE 23 HEURES D'OUVERTURE DANS 3 BIBLIOTHÈQUES

Depuis le 2 mars dernier, les heures d'ouverture de trois bibliothèques ont été allongées. Afin de mieux desservir leurs lectrices et leurs lecteurs, la bibliothèque Jean-Gosselin du quartier Charny et la bibliothèque Albert-Rousseau du quartier Saint-Étienne-de-Lauzon seront ouvertes 35 heures par semaine alors que la bibliothèque Anne-Marie-Filteau du quartier Saint-Nicolas sera ouverte 42 heures par semaine.

	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Jean-Gosselin 3315, avenue des Églises, quartier Charny Tél. : 835-8595	13 h à 17 h	fermé	13 h à 21 h	18 h à 21 h	13 h à 21 h	13 h à 21 h	13 h à 17 h
Anne-Marie-Filteau 220, route du Pont, quartier Saint-Nicolas Tél. : 835-8588	13 h à 17 h	fermé	13 h à 21 h	13 h à 21 h	13 h à 21 h	13 h à 21 h	11 h à 17 h
Albert-Rousseau 711, avenue Albert- Rousseau, quartier Saint-Étienne-de-Lauzon Tél. : 831-6492	13 h à 17 h	fermé	13 h à 21 h	13 h à 21 h	13 h à 21 h	18 h à 21 h	13 h à 17

Un tricothon et un spectacle de sensibilisation

Implantées au cœur de leur communauté, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que les bibliothèques participent, à l'occasion, à différents événements initiés par des organismes de chez nous.

Par exemple, le 10 février dernier, à la bibliothèque Jean-Gosselin, le Cercle de Fermières de Charny avait organisé un événement peu banal : un tricothon au profit de la Fondation OLO. Sur place, en plus d'encourager les participantes, on pouvait également y admirer une mini-exposition des plus belles créations du Cercle. Pour sa part, la bibliothèque présentait une exposition de livres sur le thème de l'artisanat.

Par ailleurs, dans le cadre de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle, l'organisme le PHARS présentait, le dimanche 9 mars dernier, à la bibliothèque Pierre-Georges-Roy du quartier Lévis, un spectacle de marionnettes intitulé *Entre'Amis*. Ce spectacle s'adressait à toute la famille et se voulait un véhicule de sensibilisation à la différence.

Les nouveaux sacs sont arrivés!



Deux nouveaux modèles de sacs recyclables et réutilisables pour le transport des livres ont fait leur apparition dans tous les comptoirs de prêt des bibliothèques. Soyez à la page au printemps, protégez les livres et l'environnement! Les sacs sont en vente au coût de 1, 50 \$ l'unité.



POUR ÉCHAPPER AU FEU

Il vaut mieux AGIR AVANT

Le feu n'épargne rien ni personne. Même si vous pensez que ça n'arrive qu'aux autres, sachez que le feu détruit chaque année, au Québec, l'équivalent d'une ville de 18 000 habitants, sans compter les dizaines de morts et de blessés qui payent très cher un manque de prudence. Le risque est bien réel et la prévention des incendies est une responsabilité qui revient d'abord à chaque personne. En matière d'incendie, vous êtes le premier responsable de votre sécurité et de celle de vos proches.

Les feux de cuisson et les articles de fumeur sont les causes de la presque totalité des incendies dans les résidences privées. Voici quelques précautions à prendre :

- Installez un bon extincteur près de la cuisinière et apprenez à vous en servir.
- Ne laissez JAMAIS des aliments, surtout de l'huile, chauffer sans surveillance sur la cuisinière.
- Mettez les articles de fumeur hors de la portée des enfants et ne fumez JAMAIS au lit.
- Installez un avertisseur de fumée à chaque étage et dans chaque pièce fermée. Vérifiez-le une fois par mois, changez la pile deux fois par année et remplacez vos avertisseurs tous les dix ans.
- Entrez les liquides inflammables comme la peinture, les solvants et autres,

loin des sources de chaleur et souvenez-vous que les réservoirs d'essence et de propane doivent absolument être entreposés à l'extérieur.

- Établissez un plan d'évacuation, faites-le connaître à tous les membres de la famille et pratiquez-le.
- Prévoyez un lieu de rassemblement, chez un voisin par exemple, où tous devront se rendre en cas d'évacuation.
- Dressez un inventaire de vos biens, avec photos ou bandes vidéo, et gardez-le à l'extérieur en lieu sûr. Cela facilitera vos réclamations, le cas échéant.



Si le FEU PREND...

- Si vous détectez l'incendie à ses débuts et que vous avez un extincteur, déchargez-le en visant la base des flammes; cependant, c'est inutile si le feu a eu le temps de progresser.
- Isolez l'incendie en fermant la pièce où le feu a pris.
- Avant de pénétrer dans une pièce, touchez le haut de la porte pour vérifier s'il y a du feu de l'autre côté.
- Faites sortir calmement mais rapidement tous les membres de la famille.
- Si le feu se déclare la nuit, enveloppez-vous de couvertures plutôt que de chercher vos vêtements.
- Rendez-vous à l'endroit prévu au plan et appelez les pompiers.

Quand le FEU EST ÉTEINT

N'entrez pas dans une maison où s'est produit un incendie. La structure pourrait être endommagée et vous risquez de vous blesser gravement.

Informez la Ville de l'endroit où vous vous trouvez, pour qu'on puisse vous joindre et aussi vous faire connaître l'aide qu'on peut vous apporter à court terme en cas de sinistre. Informez vos assureurs et conservez tous les reçus des achats que vous effectuerez et des dépenses faites pour vous loger temporairement.

RÉGLEMENTATION ET CIVISME

Licence pour chien



À Lévis, tout chien doit être recensé et porter une licence. Il est de votre responsabilité d'obtenir cette licence, au coût annuel de 25 \$, dans les huit jours de l'acquisition, de la prise de possession ou du moment où vous avez la garde d'un chien.

Où se la procurer ?

- À la Direction des finances, 795, boul. Alphonse-Desjardins, quartier Lévis (Bureau de l'arrondissement de Desjardins).
- Au CAD (Contrôles des animaux domestiques), 151, chemin des Coutures, quartier Pintendre. Pour connaître les heures d'ouverture : 833-8443
- En remplissant une fiche d'inscription disponible sur le site Internet de la Ville de Lévis au www.ville.levis.qc.ca, à la rubrique « Réglementations et consignes ».

Pour toute information supplémentaire, communiquez avec le 833-8443.

Faire preuve de civisme avant tout

S'il est agréable de promener son chien dans les rues, les pistes cyclables et les parcs de la ville, on ne doit pas oublier ses devoirs. C'est votre respon-

sabilité de ramasser les excréments laissés par votre animal et de vous en départir de façon hygiénique. Il faut agir par respect envers les autres et miser sur le gros bon sens.

Un animal domestique ne peut être laissé libre de circuler, ni d'errer, dans un endroit public sans surveillance. L'animal doit être gardé en laisse à compter du moment où il quitte la propriété de son maître.

Aussi, les hurlements ou les aboiements constituent une nuisance et sont interdits. Voyez à ce que votre animal adopte un comportement adéquat.

La réglementation municipale concernant le maintien du bien-être, l'hygiène du milieu, la paix et la sécurité publique obligent tout propriétaire d'un animal domestique à veiller au bon comportement de ce dernier sous peine d'amende.

Garages temporaires et abris d'hiver

Bonjour printemps! Aurevoir abris d'hiver ... Voici donc la fin de la période autorisée pour l'installation des garages et abris temporaires, par arrondissement et par quartier :

FIN DE LA PÉRIODE AUTORISÉE PAR ARRONDISSEMENT ET PAR QUARTIER :

ARRONDISSEMENT DE DESJARDINS

Lévis
Pintendre
Saint-Joseph-de-la-Pointe-De Lévy

ARRONDISSEMENT DES CHUTES-DE-LA-CHAUDIÈRE-EST

Saint-Romuald
Charny
Sainte-Hélène-de-Breakeyville
Saint-Jean-Chrysostome

ARRONDISSEMENT DES CHUTES-DE-LA-CHAUDIÈRE-OUEST

Saint-Nicolas
Saint-Rédempteur
Saint-Étienne-de-Lauzon



Nids-de-poule dans les rues?

Contactez-nous au 839-2002

Le printemps est propice à la formation de nids-de-poule sur nos routes et dans nos rues. Des équipes de travail du Service des travaux publics effectuent régulièrement des travaux de colmatage sur les voies publiques municipales. Afin d'être en mesure de réparer ces nids-de-poule dans les meilleurs délais, nous faisons appel à la collaboration des résidentes et des résidents de la ville. Dès que vous constaterez la naissance d'un nid-de-poule sur la voie publique, veuillez contacter le Service des travaux publics en composant le 839-2002 ou encore l'aviser par courriel à levis@ville.levis.qc.ca.

La Direction de l'Environnement et des infrastructures de la Ville de Lévis vous remercie de votre collaboration.



LA VILLE DE LÉVIS EST À LA RECHERCHE DE CANDIDATES ET CANDIDATS POUR COMBLER LES POSTES SUIVANTS :

Information générale

Programmes estivaux 2008 – Direction de la vie communautaire

- À compétence égale, une priorité sera accordée aux résidentes et résidents de la Ville de Lévis.
- Les candidates et candidats recherchés doivent être responsables, dynamiques et disponibles. Ils doivent posséder également de l'initiative et de l'entregent.
- L'horaire de travail peut varier selon les besoins de l'emploi. Le nombre d'heures de travail indiquées est à titre indicatif.
- Les candidates et candidats acceptent d'être soumis à une demande de vérification des antécédents judiciaires.
- Les candidates et candidats refusés au poste sélectionné pourront se voir offrir un autre poste selon leurs compétences.
- Pour le programme Terrains de jeux :
 - Il est possible de faire application sur un maximum de deux postes;
 - les stages de formation seront offerts les 16, 17 et 18 mai ainsi que les 6, 7 et 8 juin. Les candidates et candidats sélectionnés sont tenus d'y participer.

Ces offres d'emploi sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Lévis au www.ville.levis.qc.ca.

PROGRAMME TERRAIN DE JEUX

Service sociocommunautaire

Le travail d'animatrice ou d'animateur pour le programme de terrain de jeux de la Ville de Lévis, vous offrira de nombreux défis dont l'opportunité de développer vos talents en communication, votre sens des responsabilités, votre capacité à travailler en équipe, votre initiative, votre persévérance ainsi que votre coopération. Un travail créatif vers la réalisation de projets amusants pour tous les enfants.

ANIMATRICE OU ANIMATEUR AU TERRAIN DE JEUX OU AU SERVICE DE GARDE

Secteur : Sainte-Hélène-de-Breakeyville, Charny, Saint-Jean-Chrysostome, Saint-Romuald, Saint-David, Saint-Étienne-de-Lauzon, Saint-Rédempteur, Saint-Nicolas, Pintendre, Christ-Roi, Patro de Lévis

Sommaire de la fonction

- Planifier, organiser et animer une programmation quotidienne d'activités récréatives pour un groupe de 15 à 20 enfants sous sa responsabilité.
- Assurer en tout temps la sécurité et l'encadrement des enfants sous sa responsabilité.
- Participer à l'organisation et à la réalisation de la thématique estivale et des activités spéciales.
- Vérifier l'état sécuritaire et la propreté des sites d'animation, des équipements et du matériel.
- Effectuer toute autre tâche jugée pertinente.

Exigences

- Avoir 16 ans avant le 1^{er} juin 2008.
- Expérience pertinente en animation auprès des enfants.
- Stage de formation niveau 1 en animation ou l'équivalent.
- Disponible pour travailler à temps complet, de juin à août 2008.
- Absence d'antécédents judiciaires.

Salaire : selon la convention collective en vigueur, entre 9,04 \$ et 9,70 \$ de l'heure, ou selon l'échelle salariale en vigueur de la corporation

Durée : entre 235 et 280 heures (à titre indicatif)

ANIMATRICE SPÉCIALISÉE OU ANIMATEUR SPÉCIALISÉ

Secteurs : Sainte-Hélène-de-Breakeyville, Charny, Saint-Jean-Chrysostome, Saint-Romuald, Saint-David, Saint-Étienne-de-Lauzon, Saint-Rédempteur, Saint-Nicolas, Pintendre, Christ-Roi, Patro de Lévis

Sommaire de la fonction

- Planifier, organiser et animer des activités récréatives pour des grands groupes.
- Participer avec les autres membres de l'équipe d'animation à l'élaboration, à l'organisation et à la réalisation de la thématique estivale et des activités spéciales.
- Supporter les responsables dans leurs tâches.
- Supporter l'équipe d'animation.
- Rédiger des rapports hebdomadaires.

Exigences

- Avoir 18 ans avant le 1^{er} juin 2008.
- Expérience pertinente en animation auprès des enfants.
- Stage de formation niveau 1 en animation ou l'équivalent.
- Être disponible pour travailler à temps complet, de juin à août 2008.
- Participer à des stages de formation sur la fin de semaine.
- Absence d'antécédents judiciaires.

Salaire : selon la convention collective en vigueur, entre 9,56 \$ et 10,26 \$ de l'heure, ou selon l'échelle salariale en vigueur de la corporation

Durée : entre 235 et 280 heures (à titre indicatif)

ANIMATRICE ACCOMPAGNATRICE OU ANIMATEUR ACCOMPAGNATEUR POUR LES PERSONNES AYANT UN HANDICAP AU TERRAIN DE JEUX OU AU SERVICE DE GARDE

Secteurs : Sainte-Hélène-de-Breakeyville, Charny, Saint-Jean-Chrysostome, Saint-Romuald, Saint-David, Saint-Étienne-de-Lauzon, Saint-Rédempteur, Saint-Nicolas, Pintendre, Christ-Roi, Patro de Lévis

Sommaire de la fonction

- Accompagner, soutenir et encourager un ou plusieurs enfants handicapés dans leur démarche d'intégration au sein d'un groupe.
- Collaborer à la planification et à la réalisation d'activités spéciales.
- Assurer en tout temps la sécurité et l'encadrement des enfants sous sa responsabilité.
- Rédiger un rapport hebdomadaire.
- Rédiger un rapport d'évaluation de mi-été et de fin d'été.

Exigences

- Avoir 18 ans avant le 1^{er} juin 2008.
- Expérience pertinente en animation auprès des enfants ayant un handicap ou stage de formation dans un domaine approprié.
- Stage de formation niveau 1 en animation ou l'équivalent.
- Être disponible pour travailler à temps complet, de juin à août 2008.
- Participer à des stages de formation la fin de semaine.
- Absence d'antécédents judiciaires.

Salaire : selon la convention collective en vigueur, entre 9,56 \$ et 10,26 \$ de l'heure, ou selon l'échelle salariale en vigueur de la corporation

Durée : entre 100 et 280 heures (à titre indicatif)

SURVEILLANTE OU SURVEILLANT À VÉLO

Secteurs : Saint-Étienne-de-Lauzon et Saint-Rédempteur

Sommaire de la fonction

- Veiller à la sécurité des enfants lors des déplacements journaliers à vélo

Exigences

- Avoir 15 ans avant le 28 juin 2008.
- Connaître le code de sécurité routière à vélo.
- Disponible pour travailler à temps partiel, de juin à août 2008.
- Être disponible pour travailler sur quatre périodes journalières.

- Absence d'antécédents judiciaires.

Salaire : selon la convention collective en vigueur, 8,66 \$ de l'heure

Durée : entre 40 et 60 heures (à titre indicatif)

ANIMATRICE OU ANIMATEUR - SECTEUR ADOLESCENT

Secteur : Patro de Lévis

Sommaire de la fonction

- Planifier, organiser et animer une programmation quotidienne d'activités récréatives pour un groupe de 15 à 20 adolescents âgés entre 12 et 16 ans.
- Assurer en tout temps la sécurité et l'encadrement des adolescents sous sa responsabilité.
- Vérifier l'état sécuritaire et la propreté du site d'animation, des équipements et du matériel.

Exigences

- Avoir 18 ans avant le 1^{er} juin 2008.
- Expérience pertinente en animation auprès des adolescents.
- Stage de formation niveau 1 en animation ou l'équivalent.
- Disponible pour travailler à temps complet, de juin à août 2008.
- Absence d'antécédents judiciaires.

Salaire : selon l'échelle salariale en vigueur de la corporation

ANIMATRICE SPÉCIALISÉE OU ANIMATEUR SPÉCIALISÉ EN PASTORALE

Secteur : Patro de Lévis

Sommaire de la fonction

Planifier, organiser, réaliser et animer les activités de pastorale pour des grands groupes.

Exigences

- Avoir 18 ans avant le 1^{er} juillet 2008.
- Expérience pertinente en animation pastorale ou stage de formation dans un domaine approprié.
- Stage de formation de niveau 1 en animation ou l'équivalent.
- Disponible pour travailler à temps complet, entre juin et août 2008.

Salaire : selon l'échelle salariale en vigueur de la corporation

Durée : entre 230 et 300 heures (à titre indicatif)

DÉPÔT DES CANDIDATURES, PROGRAMME TDJ

Toutes les personnes intéressées à l'un de ces postes doivent remplir le formulaire de demande d'emploi à l'adresse suivante : www.ville.levis.qc.ca ou faire parvenir leur curriculum vitae avant 16 h 30 le 9 mai 2008 à l'adresse suivante :

Pour les secteurs :

Sainte-Hélène-de-Breakeyville, Charny, Saint-Jean-Chrysostome, Saint-Romuald, Saint-David, Saint-Étienne-de-Lauzon, Saint-Rédempteur, Saint-Nicolas, Pintendre et Christ-Roi.

VILLE DE LÉVIS

Direction de la vie communautaire
À l'attention de M. Sylvain Raymond
Coordonnateur à la planification sociocommunautaire
95, 19^e Rue, Saint-Rédempteur (Québec) G6K 1E5

Pour le secteur :

Patro de Lévis
6150, rue Saint-Georges
Lévis (Québec) G6V 4J8

S.V.P. veuillez inscrire sur l'enveloppe le titre de l'emploi postulé et le lieu d'affectation désiré.



...suite

La Ville de Lévis étudie différentes options

Néanmoins, la recherche de solutions se fait en collaboration avec tous les intervenants et intervenantes concernés par la situation, que ce soit par les suggestions des citoyennes et citoyens, les gestionnaires des directions municipales impliquées et les ingénieurs du MTQ. La Ville cherche une mise en œuvre le plus tôt possible, idéalement au cours de la présente année. Un des objectifs visés consiste à faciliter les virages à gauche pour les véhicules provenant du nord et se dirigeant vers la rue de la Chaudière. Ce faisant, la circulation en direction sud serait plus fluide, réduisant d'autant la congestion sur la route 116 à l'approche de cette rue. Ce sont par ailleurs la faisabilité, l'efficacité et le coût des différentes options qui influenceront les décisions du conseil de la Ville et conditionneront l'échéancier.

Dans une perspective d'amélioration à moyen et à long terme, le projet de relier le chemin Industriel et la rue de l'Aréna demeure d'actualité, tout comme la traverse de la rivière Chaudière. Malgré le manque d'ouverture du Canadien National, la Ville désire obtenir de la compagnie les paramètres relatifs à la traversée de la voie ferrée qui isole le chemin Industriel et la rue de l'Aréna. De plus, des démarches sont présentement en cours auprès du ministre des Transports du Canada pour connaître les intentions du gouvernement fédéral sur cette question. De nouveaux liens routiers sont aussi prévus au Schéma d'aménagement et de développement qui entrera en vigueur prochainement.

Le conseil municipal est très préoccupé par la situation. Tout est mis en œuvre pour améliorer la fluidité et la sécurité des résidents et résidentes ainsi que des gens d'affaires du quartier Saint-Rédempteur.

INFO-COLLECTE – 835-8225

Calendrier : Collecte des matières recyclables - mars/avril 2008

QUARTIERS ET SECTEURS DE LÉVIS	DATES DE COLLECTE AUX 2 SEMAINES – BACS ROULANTS MATIÈRES RECYCLABLES
Lévis Collecte du lundi Collecte du mardi Collecte du jeudi Collecte du vendredi	17 mars, 31 mars, 14 avril, 28 avril 18 mars, 1er avril, 15 avril, 29 avril 20 mars, 3 avril, 17 avril, 1er mai 21 mars, 4 avril, 18 avril, 2 mai
Saint-Joseph-de-la-Pointe-De Lévy Collecte le mercredi	19 mars, 2 avril, 16 avril, 30 avril
Pintendre Collecte le mercredi	19 mars, 2 avril, 16 avril, 30 avril
Saint-Jean-Chrysostome Collecte du lundi Collecte du mercredi Collecte du vendredi	17 mars, 31 mars, 14 avril, 28 avril 19 mars, 2 avril, 16 avril, 30 avril 28 mars, 11 avril, 25 avril, 9 mai
Charny Collecte le vendredi	28 mars, 11 avril, 25 avril, 9 mai
Saint-Romuald Collecte du lundi Collecte du vendredi	24 mars, 7 avril, 21 avril, 5 mai 21 mars, 4 avril, 18 avril, 2 mai
Saint-Étienne-de-Lauzon Collecte le jeudi	27 mars, 10 avril, 24 avril, 8 mai
Saint-Rédempteur Collecte le jeudi	27 mars, 10 avril, 24 avril, 8 mai
Sainte-Hélène-de-Breakeyville Collecte le mercredi	26 mars, 9 avril, 23 avril, 7 mai
Saint-Nicolas Collecte du mardi Collecte du jeudi	25 mars, 8 avril, 22 avril, 6 mai 27 mars, 10 avril, 24 avril, 8 mai

ATTENTION

Le calendrier complet des collectes des matières recyclables pour l'année 2008 a été distribué dans l'édition de décembre 2007 du journal municipal le LÉVIS'informe. Les personnes qui ne l'auraient pas reçu peuvent se le procurer au comptoir des bibliothèques de la Ville ou visiter le site Internet au www.ville.levis.qc.ca à la rubrique *Collecte des matières résiduelles*.

CONGÉ DE PÂQUES 2008

SERVICES MUNICIPAUX : OUVERTS OU FERMÉS?

Services administratifs

Les bureaux municipaux de la Ville de Lévis seront fermés à l'occasion de la fête de Pâques, du vendredi 21 au lundi 24 mars inclusivement. Pour toute situation nécessitant une intervention rapide pendant cette période, telle qu'un bris d'aqueduc, veuillez composer le 839-2002.



Bibliothèques municipales

Toutes les bibliothèques municipales seront fermées le dimanche ainsi que le lundi de Pâques, soit les 23 et 24 mars prochains. Le Vendredi saint et le Samedi saint, les bibliothèques seront ouvertes selon l'horaire régulier. Cet horaire est disponible dans toutes les bibliothèques municipales ainsi que dans le site Internet de la Ville au www.ville.levis.qc.ca.

Collectes des ordures ménagères

Les diverses collectes d'ordures ménagères seront effectuées le 21 et le 24 mars selon l'horaire habituel. Les collectes des encombrants et des résidus verts débiteront à compter du 14 avril sur le territoire municipal.

SITES ET LIEUX D'ACTIVITÉS

Les 21, 22 et 24 mars :

- les arénas, l'Aquaréna, le Centre culturel de Lévis, les centres communautaires et les chalets dans les parcs municipaux seront ouverts;
- les plateaux de location pour les activités sportives dans les écoles, les centres communautaires et les chalets seront fermés, sauf pour les personnes ayant déjà une réservation.

Le dimanche 23 mars :

- les arénas, l'Aquaréna et le Centre culturel de Lévis seront fermés;

Joyeuses Pâques!

Le LÉVIS'informe est publié par la Direction des communications de la Ville de Lévis en collaboration avec les autres directions de la municipalité. Il est distribué gratuitement dans toutes les résidences et tous les commerces de la Ville.

Coordination : Julie Marquis
 Rédaction : Julie Marquis, Lyse Routhier, André Roy
 Collaborateurs : Christine Boutin (chronique bénévolat), David Gagné (chronique histoire)
 Photographie : Ville de Lévis, Constance Lamoureux, Amélie Dumas
 Conception et infographie : eFRUCTOSE communications graphiques
 Impression : Les Presses du Fleuve inc.
 100, avenue de la Cour, Montmagny

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec
 Tirage : 58 200 exemplaires

Direction des communications
 2210, chemin du Fleuve
 Saint-Romuald (Québec) G6W 1Y5
communications@ville.levis.qc.ca

Renseignements concernant le journal : 839-2002
 Ce journal a été rédigé en fonction du respect de la politique de rédaction épïcène.

INFO-GÉNÉRALE
839-2002

INFO-CONSEIL
838-4964

INFO-LOISIRS
838-4001

AVIS-D'ÉBULLITION
835-4784

INFO-COLLECTES
835-8225

SITE INTERNET
WWW.VILLE.LEVIS.QC.CA